



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

Envoyé en préfecture le 04/04/2022
Reçu en préfecture le 04/04/2022
Affiché le
ID : 062-256200742-20220330-DELIB20220312-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 30 MARS 2022

Convocation adressée aux
délégués le :

24 Mars 2022

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 30
- Votants : 43

Délibération affichée le :

4 Avril 2022

Délibération certifiée
exécutoire le :

4 Avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt-quatre mars, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARION, M. Dominique DELECOURT, M. Jérôme DEMULIER, Mme Véronique DERANSY, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Pascale JOURDAIN, Mme Nathalie LIMEUX, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean François ANTONINI, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean Louis LEFEBVRE, M. Manuel LENGAINNE, M Sébastien OGEZ, M. Marcel PART.

Etaient excusés : M. Sylvain ROBERT, M. Yves DUPONT, M. Sébastien DECARPENTRY, M. Patrick PIQUET-BACQUET, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZARABSKI.

Ont donné procuration : Monsieur Jean François CARON à Monsieur Philippe DALLE, Monsieur André GUILLOU à Monsieur Philippe DALLE, Monsieur Steve BOSSART à Monsieur Alain QUEVA, Monsieur Kévin DEGREAU à Monsieur Sébastien DARRAS, Monsieur Patrice FRERE à Madame Nathalie LIMEUX, Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT à Madame Ewa VIVIER, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Anne Sophie DUBOIS à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sébastien MESSANT à Monsieur Gorges KOPROWSKI, Monsieur Olivier GACQUERES à Monsieur Jean Michel DUPONT, Madame Joëlle FONTAINE à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Bernard JASPART à Monsieur Jean Louis LEFEBVRE, Monsieur Christophe DRUELLES à Monsieur Marcel PART.

Secrétaire de séance : M. Jean Michel DUPONT

Le SIZIAF est certifié ISO 14001 depuis 2004. Cette certification est une reconnaissance de la prise en compte de l'environnement dans l'ensemble de ses 3 métiers à savoir l'aménagement, la gestion et la commercialisation du Parc des industries Artois-Flandres.

Cette prise en compte de l'environnement doit se formaliser par l'adoption du comité syndical d'une politique environnementale précisant notamment les objectifs souhaités.

La dernière politique environnementale avait été adoptée en 2016. Compte-tenu de l'évolution récente du Parc et de de son contexte, il est nécessaire de revoir cette

12 –

ADOPTION D'UNE
NOUVELLE
POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE

politique pour prendre en compte le nouveau contexte et se fixer des objectifs adéquats.

Vu le projet de politique environnementale proposé par la commission environnement joint en annexe,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** la nouvelle politique environnementale du SIZIAF,
- **Autorise** le Président à signer la nouvelle politique environnementale ci-jointe.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,


Le Président

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES
André KUCHCINSKI



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIZIAF

Depuis 50 ans, le Syndicat Mixte SIZIAF, aménage, gère et commercialise le Parc des industries Artois-Flandres, parc d'activités de 460 ha au cœur du Pôle Métropolitain de l'Artois et aux portes de la Métropole Européenne de Lille. La vocation du SIZIAF est de poursuivre l'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de valeurs tout en pérennisant les activités déjà présentes dans un cadre environnemental protégé et valorisé attendu par les salariés et les populations riveraines.

Face à l'urgence climatique et les grands défis environnementaux qui en découlent, le SIZIAF s'inscrit pleinement dans la révolution industrielle tournée vers l'électro-mobilité, la sobriété foncière, l'énergie décarbonée et la préservation du vivant.

20 ans après ses premiers engagements environnementaux ayant profondément ancré le Parc des industries dans le développement durable, le SIZIAF réitère son inscription aux grands principes régionaux de **transformation écologique et sociale du territoire** en s'appuyant sur une équipe restreinte de professionnels engagés, dédiée exclusivement au Parc des industries Artois-Flandres et porteuse de valeurs partagées :

- d'innovation et d'anticipation,
- d'écoute, de dialogue et de partage,
- d'efficacité et d'accessibilité,
- de proximité et de réactivité,
- d'évaluation permanente et de transparence.

C'est pourquoi le SIZIAF s'engage vers la voie de l'excellence par l'amélioration continue de son système de management environnemental afin d'améliorer la performance environnementale dans le cadre **de ses activités d'aménagement, d'accueil d'entreprises et de gestion du Parc des industries Artois-Flandres**. Pour atteindre cette ambition, le SIZIAF satisfait aux obligations de conformité réglementaire et prend en compte la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.

Le SIZIAF élabore un ambitieux programme d'actions environnementales répondant aux grands enjeux identifiés à l'échelle du territoire et du Parc des industries, à savoir :

- Offrir un cadre de vie de qualité aux entreprises, aux salariés et aux riverains,
- Préserver les milieux, les ressources naturelles et la biodiversité,
- Réduire les impacts du transport des marchandises et des personnes,
- Améliorer l'efficacité énergétique du Parc et développer le recours aux énergies renouvelables,
- Optimiser l'occupation des sols dans une logique de sobriété foncière.

En tant que Président, je m'engage à mettre à disposition les moyens techniques, financiers et humains pour la mise en œuvre de cette politique, sous la responsabilité de la directrice du Syndicat Mixte du Parc des industries Artois-Flandres.

Douvrin, le 30 Mars 2022

Le Président

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES
André KUHCINSKI